

## Procès-verbal

### DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Mardi 25 octobre 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

#### Présences des députés

Présents : Députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Kam Lake, députée de Monfwi, député de Nahendeh, député de Nunakput, députée de Range Lake, députée de Sahtú, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Wiilideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake.

#### Déclarations de ministres

275-19(2) Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles fait une déclaration concernant l'application de la loi en lien avec le caribou.

276-19(2) La ministre de l'Infrastructure fait une déclaration concernant l'amélioration des aéroports.

277-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration concernant les changements apportés à la gouvernance de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest.

#### Déclarations de députés

1213-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant les activités d'intervention, d'atténuation et de prévention en cas d'inondations.

- 1214-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur les progrès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest concernant les droits des Autochtones et le plan d'action sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
- 1215-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur les prix des combustibles dans la circonscription du Nunakput.
- 1216-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant le recouvrement des arriérés de loyer pour les logements sociaux.
- 1217-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration sur les inégalités liées aux avantages sociaux concernant les déplacements pour raisons médicales.
- 1218-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant la fermeture du centre de traitement Trailcross, à Fort Smith.
- 1219-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration sur l'importance du secteur des ressources minérales.
- 1220-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur la décision de la Cour concernant la perquisition menée au camp culturel de Łutsel K'e.
- 1221-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant les aînés qui vieillissent chez eux et sur les soins de longue durée.
- 1222-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Darlene Grossetete.

#### Rapports de comités permanents et spéciaux

- 35-19(2) Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur l'examen du projet de loi 48, *Loi sur l'arbitrage*.

La députée de Kam Lake, appuyée par la députée de Great Slave, propose que le Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur le projet de loi 48, *Loi sur l'arbitrage*, soit reçu par l'Assemblée et adopté.

La motion est ADOPTÉE.

#### Dépôt de documents

- 739-19(2) Plan directeur du Collège Aurora 2022-2023. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

740-19(2) Plans de fonctionnement des organismes scolaires des Territoires du Nord-Ouest pour l'année scolaire 2022-2023 se terminant le 30 juin 2020. Document déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

### Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La députée d'Inuvik Twin Lakes (présidente du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du Rapport du Comité 33-19(2), Rapport sur l'examen du projet de loi 52, *Loi sur les ascenseurs et les monte-charges*; du projet de loi 52, *Loi sur les ascenseurs et les monte-charges*; du projet de loi 48, *Loi sur l'arbitrage*, et du document déposé 723-19(2), Budget de dépenses en immobilisations 2023-2024; et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 13 motions, la fin de l'examen du Rapport du Comité 33-19(2), et la présentation du projet de loi 52, *Loi sur les ascenseurs et les monte-charges*, et du projet de loi 48, *Loi sur l'arbitrage*, en troisième lecture, tels que modifiés.

### **Retrait de la motion du Comité plénier 303-19(2)**

Le député de Nunakput retire la motion du Comité plénier 303-19(2) conformément aux règles 6.2(13) et 9.1(7).

### **Motion du Comité plénier 304-19(2)**

Le député de Nunakput propose :

QUE la motion du Comité plénier 302-19(2) soit abrogée.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 305-19(2)**

Le député de Nunakput propose :

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest rende public le rapport décrit à l'article 68 de la Loi, y compris les détails suivants : le nombre de permis délivrés et en règle ainsi que le nombre d'approbations, d'ordonnances émises, de poursuites, d'amendes, d'inspections, etc.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 306-19(2)**

Le député de Nunakput propose :

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest divulgue de façon proactive les informations contenues dans le registre décrit à l'article 13 de la Loi, en le rendant accessible au public, et ce, gratuitement.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 307-19(2)**

Le député de Nunakput propose :

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournisse une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 308-19(2)**

Le député de Hay River Nord propose :

QUE le paragraphe 3(5) du projet de loi 48 soit modifié comme suit :

- a) par suppression du point à la fin de l'alinéa b) et par substitution d'un point-virgule;
- b) par adjonction, après l'alinéa b), de ce qui suit :
- c) à un arbitrage en vertu de la *Loi sur la fonction publique* ou de la *Loi sur l'éducation*.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité 309-19(2)**

Le député de Hay River Nord propose :

QUE le projet de loi 48 soit modifié par insertion, immédiatement avant l'intertitre « *Loi sur la planification et l'aménagement communautaires* », de ce qui suit :

*Loi sur l'arbitrage*, LRTN-O 1988, ch. A-5

73.1. (1) La *Loi sur l'arbitrage*, LRTN-O 1988, ch. A-5, est modifiée par cet article.

(2) Le titre est abrogé et remplacé par ce qui suit :

LOI SUR L'ARBITRAGE, 1988

(3) Les articles 2 et 3 sont abrogés et remplacés par ce qui suit :

2. La présente loi s'applique aux procédures d'arbitrage en vertu de la *Loi sur la fonction publique* ou de la *Loi sur l'éducation*.
3. Pour l'application des procédures d'arbitrage auxquelles la présente loi s'applique, une mention à la « *Loi sur l'arbitrage* » ou à la « *Loi sur l'arbitrage*, LRTN-O 1988, ch. A-5 » dans une convention d'arbitrage est réputée être une mention à la présente loi.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 310-19(2)**

Le député de Hay River Nord propose :

QUE le projet de loi 48 soit modifié par insertion de ce qui suit après l'article 74 :

#### *Loi sur l'éducation*

74.1. L'article 57 de la *Loi sur l'éducation* est modifié par substitution de « *Loi sur l'arbitrage*, LRTN-O 1988, ch. A-5 » à « *Loi sur l'arbitrage* ».

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 311-19(2)**

Le député de Hay River Nord propose :

QUE le projet de loi 48 soit modifié par suppression de l'article 76 et par son remplacement par ce qui suit :

76. (1) La *Loi sur la fonction publique* est modifiée par cet article.
- (2) Les dispositions suivantes sont modifiées par substitution de « *Loi sur l'arbitrage*, LRTN-O 1988, ch. A-5 » à « *Loi sur l'arbitrage* » :
  - a) le paragraphe 40.5(2);
  - b) le paragraphe 41.02(9).
- (3) Les dispositions suivantes sont modifiées par substitution de « *Loi sur l'arbitrage*, LRTN-O 1988, ch. A-5 » à « *Loi sur l'arbitrage* » :
  - a) le paragraphe 41.02(8);
  - b) l'article 43.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du Comité plénier 312-19(2)**

Le député de Hay River Nord propose :

QUE le projet de loi 48 soit modifié par suppression de l'article 77 et de l'intertitre qui le précède.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du Comité plénier 313-19(2)**

La députée de Kam Lake propose :

QUE le Comité reporte l'étude du budget du ministère de l'Infrastructure pour le moment.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du Comité plénier 314-19(2)**

La députée de Kam Lake propose :

QUE le Comité reporte l'étude du budget de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest pour l'instant.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du Comité plénier 315-19(2)**

La députée de Kam Lake propose :

QUE le Comité reporte l'étude du budget du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles pour l'instant.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion du Comité plénier 316-19(2)**

La députée de Kam Lake propose :

QUE le Comité reporte l'étude du budget du ministère de l'Administration des terres pour l'instant.

La motion est ADOPTÉE.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par la députée de Thebacha, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 19 h 40.



---

Monsieur Frederick Blake Jr.  
Président de l'Assemblée législative



---

Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative